



Bruxelles, le 24 novembre 2023

CM 5468/23
OJ CONS

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE

(Agriculture et pêche)

Bâtiment Europa, Bruxelles

10 et 11 décembre 2023 (14:00, 10:00)

Format: 2+2 (+2 en salle d'écoute)

Adoption de l'ordre du jour

(évent.) Approbation des points "A"

- a) Liste des activités non législatives
- b) Liste des délibérations législatives (délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

Activités non législatives

PÊCHE

Règlement du Conseil établissant, pour 2024, 2025 et 2026, les possibilités de pêche dans l'Atlantique et en mer du Nord (Base juridique proposée par la Commission: article 43, paragraphe 3, du TFUE)

(*)

Accord politique

Règlement du Conseil établissant, pour 2024, les possibilités de pêche en mer Méditerranée et en mer Noire (Base juridique proposée par la Commission: article 43, paragraphe 3, du TFUE)

(*)

Accord politique

AGRICULTURE

Situation du marché, en particulier à la suite de l'invasion de l'Ukraine
Informations communiquées par la Commission et par les États membres
Échange de vues

Bilan sur la première année de mise en œuvre des plans stratégiques relevant de la PAC



Informations communiquées par la Commission et par la présidence
Échange de vues

Délibérations législatives

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

Règlement concernant les végétaux obtenus par certaines nouvelles techniques génomiques et les produits destinés à l'alimentation humaine ou animale qui en sont issus
Orientation générale



Règlement sur l'utilisation durable des produits phytopharmaceutiques
Rapport sur l'état des travaux



Règlement relatif à la production et à la commercialisation de matériel de reproduction des végétaux
Rapport sur l'état des travaux



Règlement relatif à la production et à la commercialisation de matériels forestiers de reproduction
Rapport sur l'état des travaux



Divers

Agriculture

Propositions législatives en cours d'examen

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

Révision des directives dites "petit-déjeuner" - Produits agricoles -
État d'avancement des travaux



Informations communiquées par la présidence



Première lecture



Sur la base d'une proposition de la Commission

(*)

Point sur lequel un vote peut être demandé



Débat public proposé par la présidence (article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil)

NB: Veuillez transmettre dès que possible une liste des délégués qui participeront à cette réunion. Adresse électronique: access.general@consilium.europa.eu